

JANVIER 2015 N° 56

Sommaire

| | |
|---------------------------|-------|
| L'arbre de l'inauguration | 2 |
| La fontaine et Halloween | 3 |
| Arrêt sur image | 3-4-5 |
| Le THN vu de l'intérieur | 6 |
| Un mesneusien à SLAM | 6 |
| Enfants poètes | 7-8 |
| Merci aux bénévoles | 8 |
| Conseils municipaux | 9-10 |
| Conseil communautaire | 10 |
| Le défibrillateur | 10 |
| Info multimédia | 11 |
| Revue de presse | 12 |
| Événements | 12 |
| État civil | 12 |

Le mot du Maire

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux pour 2015 : vœux de bonne santé, d'épanouissement personnel pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Les réformes territoriales votées en 2014 voient la disparition des Conseils généraux qui sont rebaptisés « Conseils départementaux » ; les nouveaux élus deviendront des conseillers départementaux (ex conseillers généraux) lors des élections prévues les 22 et 29 mars prochains.

Les cantons ont été redécoupés pour passer dans le département de la Marne à 23 au lieu de 44 précédemment ; votre nouveau canton s'appellera « Fismes Montagne de Reims » (ex canton de Ville en Tardenois).

Le redécoupage des régions est maintenant achevé avec 13 régions métropolitaines au lieu de 22 et le rattachement de la Champagne Ardenne à l'Alsace et à la Lorraine.

Les intercommunalités doivent également évoluer au 1^{er} janvier 2017. Par ailleurs, notre conseil communautaire voit sa composition modifiée à partir du 25 janvier 2015 (lire page 10).

Toutes ces réformes en cours soulèvent beaucoup d'interrogations, notamment la question des compétences et des moyens dont disposeront, demain, les communes et les intercommunalités mais aussi le département et la région.

Cependant, la commune reste l'institution où le contact entre les élus et les citoyens est direct, sans artifice ou intermédiaire, au plus près des préoccupations de chacun dans sa vie de tous les jours.

Excellente année 2015 !

Anny DESSOY

Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Plusieurs lois récentes ont modifié le code de l'Urbanisme.

La commune des Mesneux est dans l'obligation de réviser son PLU, qui devra intégrer les nouvelles dispositions issues des récentes évolutions législatives :

« loi Grenelle 1 (2009) », « loi Grenelle 2 (2010) », « loi Alur (2014) ».

En mairie, un registre est à la disposition des habitants qui sont invités à faire part de leurs demandes spécifiques, d'apporter des remarques.

L'arbre de l'inauguration

Une représentation du monde

Expliquer une œuvre d'art, c'est compliqué et simple à la fois car le créateur a des objectifs conscients et inconscients. Pour ce qui me concerne c'est d'abord une volonté de partage.

Au-delà de l'effet sensoriel qu'elle procure, une œuvre d'art, quand on l'explique, permet de mieux se l'approprier. Et c'est l'objectif de partage. Une œuvre, c'est toujours une représentation du monde, de son monde.



L'arbre symbolique

Je n'ai pas été étonné par les manifestations affectives qui ont entouré le moment de la coupe des arbres de la place, tant les arbres sont chargés de symboliques personnelles et collectives.

La charge symbolique de l'arbre est de toutes les cultures sur notre planète. Les Celtes attribuaient aux arbres des pouvoirs de protection, de chaleur, d'abri, de nourriture. On parle de l'Arbre de la connaissance, l'Arbre généalogique, l'Arbre de vie.

Darwin disait de l'arbre qu'il est une **représentation symbolique des origines communes de tous les vivants**.

C'est une belle image qui conforte le fait que nos rejets de gaz carbonique absorbés par les arbres nous permettent encore de rester en vie sur terre.

Mon attirance pour l'art

L'explication de mon attirance pour l'art, c'est que j'ai eu personnellement la chance dans ma plus tendre enfance de subir l'influence d'un grand artiste, graveur, sculpteur,

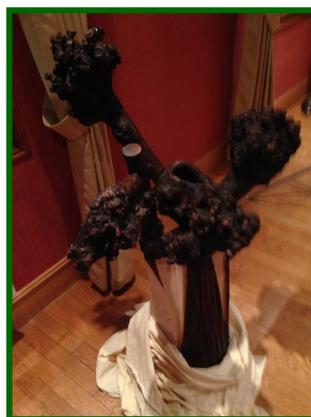
aquarelliste, qui lui aussi était très attaché à cette symbolique de l'arbre.

C'était dans un petit village de la grande forêt ardennaise, presque en Belgique. Ce sont mes racines. Si je vous en parle, c'est tout simplement pour dire que, **comme pour nous tous, les souvenirs d'enfance sont nos racines**. Nous y revenons donc, l'image montre bien la force de l'arbre dans notre inconscient symbolique.

L'œuvre

J'ai donc essayé de conserver, pour que chacun puisse se l'approprier, une partie de ces arbres qui formaient la place du village en un objet à la fois racine, tronc, branches et fruits, qui d'ailleurs ont été plus ou moins façonnés par les habitants du village.

Mais le **clou** de l'objet c'est celui qu'un villageois a dû planter à l'occasion d'une des fêtes du village pour un ornement de la place. L'objet est donc en plus marqué du sceau de la vie du village.



La suite

La preuve de l'importance de l'arbre c'est que sur cette nouvelle place, on s'est très vite empressé d'en planter d'autres et encore plus colorés.

Espérons que ce morceau d'histoire aide les jeunes à s'inscrire dans le processus de nouvelles plantations d'arbres, si important pour nous tous !

JMM

La fontaine... lors de la soirée Halloween !



Toute cette mousse dans la fontaine...

Drôle, mais...

Le circuit d'eau de la fontaine est en circuit fermé.

Afin d'éliminer la mousse, plusieurs actions ont été nécessaires : vidange d'une partie de l'eau de la fontaine en évitant de désamorcer la pompe, nettoyage du système de filtration, élimination physique de la mousse restante, nettoyage du bassin...

Bref, ces deux demi-journées de main d'œuvre, sans parler de la consommation d'eau, **représentent un coût pour la collectivité.**

Arrêt sur images : les événements dans le village



Beaucoup de monde assistait à la réunion organisée par la Gendarmerie Nationale, suite à la signature du protocole de participation citoyenne. Désormais le village compte sur une quinzaine de bénévoles vigilants, référents pour la Gendarmerie, qui surveillent les différents quartiers.

Mais chacun peut aussi signaler directement des faits qui semblent inhabituels en appelant le 17.



Le 16 novembre, repas des aînés, organisé par le Comité des fêtes

Arrêt sur images, suite



La cérémonie du 11 novembre



Le concert de Noël à l'église



Chants de Noël par les enfants de l'école des Mesneux sous l'œil vigilant des bénévoles des nouvelles activités périscolaires



Arrêt sur image, suite



Le marché avant



Marché de Noël des enfants de l'école



Le marché après



La ligne de départ du trail hivernal des noctambules



La remise du chèque au président des Restos du Cœur



Un concert donné par le Jumbo Jazz Band a conclu les animations sur l'espace de Noël



Les vœux 2015

Le Trail Hivernal des Noctambules vu de l'intérieur

Entouré de presque 600 coureurs solidaires (la suite des événements le prouvera), nous partons vers l'inconnu à 18 h 30 précises.

A peine les deux cents premiers mètres parcourus entre une haie de pères et mères Noël portant des flambeaux et nous voilà déjà dans le dur (ou plutôt le « mou » !) : boue glissante et chemin défoncé.

Mais comme c'est le début, on maîtrise encore sa stabilité. Les premières montées vers la chapelle St Lié sont franchies sans trop de peine malgré la chute de certains concurrents.

Les premiers gestes de solidarité se manifestent entre les coureurs : on se fait pousser gentiment au derrière si l'on glisse dans une montée. On pense que le parcours dans la forêt va nous permettre de reprendre des forces, mais la boue glissante est encore plus difficile à gérer d'autant plus que les bas-côtés en herbe sont inclinés et glissants. Et patatras, première chute, et première couche de boue sur le bel équipement.

Après ce très long passage en forêt, on plonge au sens propre comme au sens figuré vers Ecueil : les pentes glissantes des vignes sont difficilement maîtrisables et ce qui devait arriver arrive : deuxième chute accompagnée de crampes.

Quelques collègues s'arrêtent et demandent si tout va bien, et l'un d'entre eux prend le temps de donner un coup de main pour tenter de calmer les crampes.

Il reste encore 8 km à parcourir ! Les difficultés ne sont pas finies, mais le mental, les bénévoles et les spectateurs au long du parcours, nous donnent le courage de continuer.

Nouveau passage dans la forêt en groupe pour se soutenir, même si on ne connaît pas son voisin ou sa voisine.

L'odeur d'un bon feu de bois et des bougies disposées sur le chemin par les organisateurs donnent une ambiance chaleureuse à la course après le noir de la forêt.

Et puis nous entamons une nouvelle descente de Villedommange vers les lumières des Mesneux.

Le fait de voir enfin le but redonne le moral et relance la machine malgré des jambes de plus en plus raides. Le retour passe par le chemin du départ totalement défoncé et glissant, mais comme on va de moins en moins vite on prend le temps de discuter entre participants.

C'est enfin la dernière descente et la délivrance : l'arrivée sur la place de la mairie avec le réconfort des spectateurs et le retour dans la salle des fêtes pour raconter, autour d'une bonne soupe chaude, ses propres aventures de ce THN 2014 des Mesneux parfaitement organisé.



Photo Trail Aventures

Ont participé et fini ce trail sous la bannière « Les Mesneux » :

BARBOTIN Didier, CHILAIN Pascal, DRUAIS Gilles, GOUJON Pierre-Franck, GOURDIER Bertrand, HUAULT Christian, HUAULT Edouard, JALOUX Laurent.

Bravo à tous.

Un Mesneusien sur France 3



SLAM est une émission de jeux diffusée sur France 3 tous les jours à 17 h 30.

Et voilà que les téléspectateurs découvrent Jean sur leur écran de télévision...

Jean a fait les sélections SLAM à Paris, l'émission a été enregistrée durant les vacances de Toussaint et diffusée du 4 au 10 décembre dernier.

L'animateur de cette émission de jeux Cyril Féraud qui cherche toujours à deviner les noms des habitants des villages des candidats, ne s'est pas trompé pour les Mesneusiens !

Jean a toujours été passionné par les jeux de lettres. Grâce à cinq victoires consécutives Jean a rejoint le cercle des « champions » de l'émission SLAM. Félicitations pour ce succès !

Les enfants poètes des MESNEUX

Grâce à Madame Clément, directrice de l'école, qui a permis de faire intervenir deux fois par semaine une bénévole de l'association Lire et Faire Lire (affiliée à la Ligue de l'enseignement), je suis heureuse depuis cinq ans de lire en classe de CE1-CE2 à l'école des Mesneux.

La dernière semaine de classe avant Noël, j'ai lu un conte de vingt minutes ; pendant les dix dernières minutes, j'ai proposé aux enfants d'inventer tous ensemble un conte.

Timidement au début, les mots et les phrases sont arrivés ensuite en abondance, et les enfants se sont rapidement pris au jeu avec joie et fierté.

J'ai commencé la première en disant « Il était une fois » et les enfants ont continué **au gré de leur imagination**.

Voici les quatre contes qui pourront ravir tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfant.

Hélène Orcel Delord, Les Mesneux

CE2 GROUPE 1

Arthur-Baptiste-Déborah-Lucie-Marie-Pierre-Pierrick

Il était une fois...

...une famille très heureuse attendait avec impatience le jour de Noël pour découvrir ses cadeaux.

Hélas le Père Noël très malade prévient tous les parents du monde par SMS, internet et lettres qu'il n'y aurait pas de distribution de cadeaux cette année.

La petite fille de la maison trouve la lettre et prévient en cachette ses frères et sœurs.

Ils décident tous ensemble de partir chercher eux-mêmes leurs cadeaux dans l'atelier du père Noël.

A leur plus grande surprise ils ont rencontré tous les enfants du monde qui avaient eu la même idée.

Jamais Noël n'avait été aussi beau !

CE2 GROUPE 2

Angélyne-Joshua-Louna-Manon-Paul 1-Paul 2-Théophile

Il était une fois...

...une petite fille, un petit garçon et un renard qui se promenaient dans la forêt. Soudain, le loup qui les suivait depuis longtemps, bondit sur la petite fille.

Le renard et le petit garçon ont peur et se sauvent !

Heureusement, le père Noël qui passait par là a entendu les cris de la petite fille et va vite à son secours.

Pendant ce temps, le renard et le petit garçon trouvent le traîneau du père Noël et prennent les cadeaux.

Quand le père Noël s'en aperçoit il est furieux, il reprend les cadeaux, les donne à la petite fille.

Le renard part rejoindre maman renard et ses petits renardeaux, et cette année, le petit garçon n'aura pas de cadeau.

Pour tous les autres enfants sages :
Joyeux Noël !

Les enfants poètes des MESNEUX, suite

CE1 GROUPE 1

Clémence-Cléo-Léa-Maxence-Rémi

Hier, le père Noël a fêté l'anniversaire de la mère Noëlle ! Il a trop mangé de gâteaux au chocolat et à la fraise... Il est malade et va se coucher.

La mère Noëlle décide de le remplacer, elle monte dans le traîneau chargé de cadeaux, mais les rennes habitués au père Noël ne veulent pas démarrer !

Un petit lutin tente d'aider, mais c'est le père fouettard qui donne un coup de fouet qui fait partir les rennes, mais la mère Noël qui ne sait pas bien conduire perd des cadeaux sur la route.

Heureusement le père Noël s'est réveillé, il part à la recherche de mère Noëlle et ramasse tous les cadeaux perdus.

Encore une fois, tous les enfants auront des cadeaux sous le sapin.

CE1 GROUPE 2

Carla-Emile-Léonore-Poline-Romane-Timéo

Le père Noël a ses rennes malades, demain il doit livrer les cadeaux. Il part dans son atelier pour trouver une solution.

Il découvre dans un coin une grande auto-tamponneuse, il met des skis sous la voiture, charge les cadeaux, hélas il n'y a plus d'essence !

Soudain le grand méchant loup arrive et propose au père Noël de venir avec sa meute tirer le traîneau. Le père Noël est très étonné, mais comme tout est magique le soir de Noël, il accepte.

Cette année, le petit chaperon rouge et sa grand-mère ont reçu leurs cadeaux grâce au grand méchant loup ! Normal, c'est Noël !

Joyeux Noël.

A noter que Madame Chantal Démaret, également bénévole à l'association Lire et Faire Lire intervient aussi le mardi et le vendredi de 15 h 30 à 16 h 30.

Animations des fêtes de fin d'année 2014

Un grand merci à tous les bénévoles !

Malgré la pluie, le froid, le vent... de nombreux bénévoles (plus de 50 !) de la commune ont participé à la mise en place des illuminations, à l'animation des chalets, à l'encadrement des animations... pour que, cette année encore, les fêtes de fin d'année soient une réussite.



Les conseils municipaux

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 17 novembre 2014

► Délibérations 2014 :

- n° 51 : travaux d'aménagement, avenant n° 1 (lot 3 : aménagements paysagers et mobilier urbain) ;
- n° 52 : taxe d'aménagement – Modification des taux ;
- n° 53 : vente de ferraille ;
- n° 54 : révision générale du P.L.U., modalités de concertation. Choix du bureau d'études GEOGRAM.

► Contrat d'entretien du réseau d'éclairage public :

Audit demandé au SIEM ; diagnostic le 5 novembre, proposition financière : 5 161,64 € TTC par an.
Proposition de l'entreprise DRTP : 3432 € par an. Des précisions seront demandées sur les contrats : décision au prochain conseil (la compétence Eclairage public sera effective au 1^{er} janvier).

► Vigilance citoyenne :

Signature du protocole « Vigilance citoyenne » avec l'Etat et la Gendarmerie ; 17 référents répartis sur les différents quartiers de la commune. Une information sera communiquée.

► Rapports des commissions :

- Le concert aura lieu le dimanche 14 décembre à 18 h à l'église.
- Réunion avec les bénévoles le vendredi 21/11 à 20 h 30 pour l'organisation des festivités de Noël.
- Agrandissement du columbarium au nouveau cimetière : demande de devis à prévoir.

► Questions diverses :

- Aménagement paysager du rond-point de la RD 980 : travail en commun avec Ormes ; devis à l'étude.
- Le bénéfice communal de la Marche des Elus (5946,72 €) sera utilisé pour l'achat d'une estrade pour la salle des fêtes, mise à la disposition de toutes les associations communales et de l'école.

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 15 décembre 2014

► Délibérations 2014 :

- n° 55 : virement de crédits – Décision modificative n° 4/14 ;
- n° 56 : contrat d'entretien du réseau d'éclairage public.

► Bilan financier (au 8 décembre 2014) :

Dépenses d'investissement : essentiellement les travaux de la place ; encore quelques factures à régler en 2015. Subventions de l'Etat et du Département attendues.

Dépenses importantes en matière d'eau, d'assainissement et d'électricité : une étude sera effectuée sur deux années afin d'en étudier les causes.

Virements de crédits décidés afin de régler une dernière facture sur 2014 au syndicat scolaire.

Les dépenses d'investissements non réglées et les recettes non reçues seront reportées sur 2015 (notamment le programme de la révision du PLU et le solde des travaux d'aménagement).

► SIEM :

Le SIEM fait part de son interrogation sur son avenir si le transfert d'une partie de ses compétences vers les Conseils Généraux est voté par l'Etat. La commune décide d'adresser un courrier de soutien à l'action du SIEM à M. le Président de l'Association des Maires de France.

► Section Football de l'ASC :

Courrier du Président de la Section Football et devis relatif à la mise en place d'un fourreau au terrain pour passer un câble électrique. Réponse demandant des précisions sur la nature exacte des travaux.

Les conseils municipaux, suite

Résumé du compte-rendu du conseil municipal du 15 décembre 2014

► Rapport des commissions :

- Une présentation du site internet de la commune sera faite pendant la cérémonie des vœux.
- Les commissions devront se réunir début janvier afin de prévoir les investissements 2015.

► Questions diverses :

- Permanence pour les dernières inscriptions sur les listes électorales le 31 décembre de 11 h à 12 h.
- Un groupe de travail a été constitué pour la révision générale du PLU ; 1^{ère} réunion le 14 janvier.

► Personnel communal :

Création d'une commission pour rédiger un règlement intérieur. Mise au point des modalités d'indemnisation des frais de déplacements. Précisions sur le mode de calcul des congés annuels.

C.C.C.V. : nouvelle composition du conseil communautaire

Actuellement la représentation des communes membres au Conseil Communautaire Champagne Vesle était fixée sur la base d'un accord local, conformément à la loi en vigueur, de la manière suivante :

- 1 délégué pour les communes de moins de 300 habitants,
- 2 délégués pour les communes de 301 à 500 habitants,
- 3 délégués pour les communes de 501 à 1000 habitants,
- 4 délégués pour les communes de plus de 1000 habitants.

Cependant, le Conseil constitutionnel a modulé les effets de cette loi dans le cas où une commune membre serait amenée à renouveler partiellement ou intégralement son conseil municipal, ce qui est le cas de la commune de Faverolles et Coëmy dont le premier tour de l'élection municipale aura lieu le 25 janvier 2015.

Suite à cette élection, la composition du Conseil communautaire, arrêtée par Monsieur le Préfet, doit être modifiée et permettre aux communes les plus importantes d'être davantage représentées.

Les communes de Muizon et de Gueux voient leur nombre de délégués passer respectivement 4 à 8 et de 4 à 6.

Notre commune conserve ses trois délégués, la commune de Sermiers passe de 3 délégués à 2 et les 29 autres seront représentées par un seul délégué titulaire (et un suppléant).

Le passage de 56 délégués à 48 apportera une modification de la représentativité des communes au sein de la CCCV.

Anny DESSOY

Le défibrillateur

40 000 personnes meurent chaque année en France d'un arrêt cardiaque.

Aujourd'hui le taux de survie en France des victimes d'un arrêt cardiaque est uniquement de **2 à 3%**.

Le défibrillateur automatisé externe (DAE) de la commune est installé place de la Mairie à l'entrée de l'école.



Info multimédia

Le site de la commune fait peau neuve



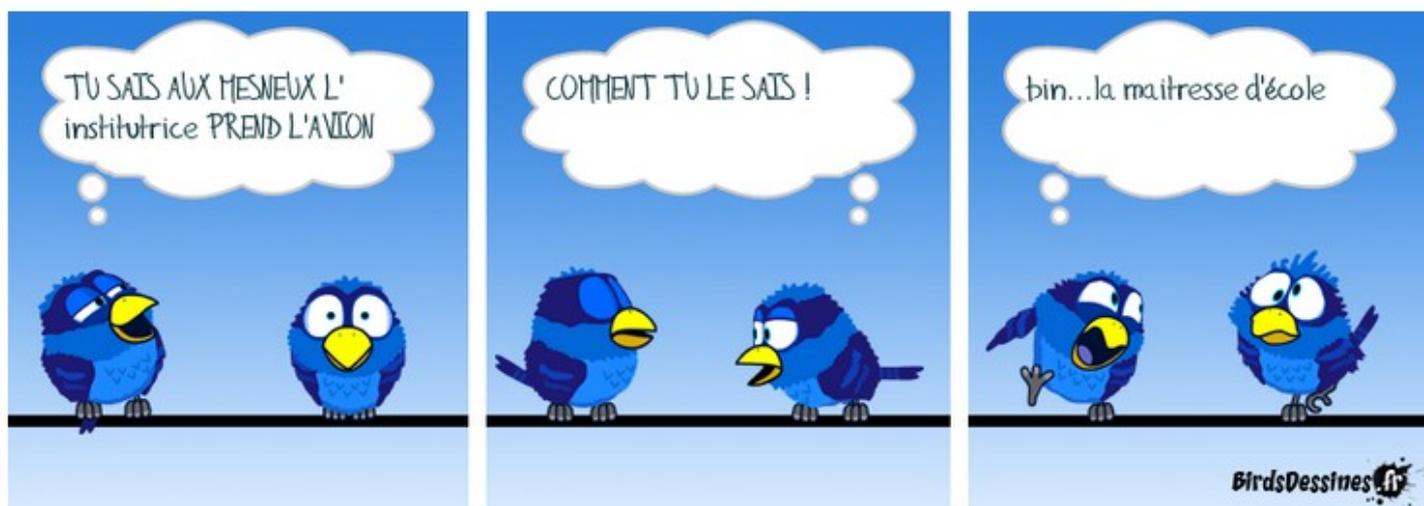
Une nouvelle adresse accessible à tous : <http://mairie-lesmesneux.fr>

- Un nouveau look plus moderne et compatible avec les smart phones et les tablettes.
- Une réorganisation complète du site avec des nouvelles rubriques (météo, histoire, cadastre, paroisse, ...).
- Les entreprises pourront demander à figurer dans la rubrique « vie économique ».
- Une galerie photo protégée par un super mot de passe : « LM51370 ».
- Un compte Twitter pour se tenir informé : Abonnez-vous à [@LesMesneux](https://twitter.com/LesMesneux)

Bien entendu le site est encore en construction et toutes vos remarques ou suggestions seront les bienvenues : envoyez-les à l'adresse mail suivante : postmaster@mairie-lesmesneux.fr

Résultat du Concours The Birds :

Et la gagnante est : Hélène T. ! Un grand merci aux autres participant(e)s ...

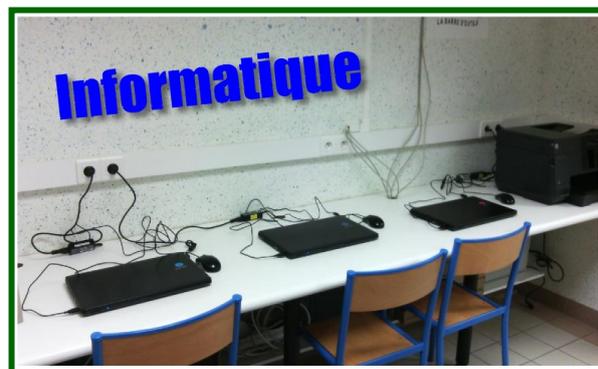


Cours d'informatique le mercredi :

Il est tout à fait possible de s'inscrire en cours d'année pour 8 ou 16 séances de 1h30, nous avons pour l'instant 2 créneaux horaires le mercredi de 17h00 à 18h30 et de 18h30 à 20h00. Les cours ont lieu par groupe de 6 ou 7 dans la salle informatique de l'école.

Les thèmes abordés en ce début d'année sont la réalisation d'une lettre avec un traitement de texte, l'utilisation d'un logiciel de mise en page évolué, la création d'un blog, l'initiation à Windows8 ou bien pour les grands débutants l'utilisation du clavier et de la souris.

Téléphone : 07 81 50 97 68 (Fred DEPERMENTIER)



Le saviez-vous ?

En 1981 un stockage de 1Go (l'équivalent d'une toute petite clef USB actuelle) coûtait 300000 \$

A 106 ans, Edythe Kirchmaier qui a deux enfants et 17 petits-enfants, est l'utilisatrice la plus âgée de Facebook.

Revue de presse

La Mairie

Place de la Mairie

TÉLÉPHONE :
03 26 36 55 98

TÉLÉCOPIE :
03 26 50 20 90

Réception du public :
Lundi - jeudi : 14 - 18h30
Mardi - mercredi : 14 - 17h30

Agence Postale :

Place de la Mairie

03 26 82 89 53

La semaine : 17 h à 19 h 30

Samedi : 9 h 30 à 12 h

Des informations
ponctuelles se
trouvent sur le site
de la commune.

Adresse du site :
<http://mairie-lesmesneux.fr>

Adresses utiles :
asclesmesneux.free.fr
www.sycomore51.fr
www.cc-champagne-vesle.fr

Les Mesneux, des jeux après la marche des élus, l'Union, 23 octobre 2014

Les Mesneux, un loto familial, l'Union, 7 novembre 2014

Cérémonie du 11 novembre, l'Union, 13 novembre 2014

Les Mesneux, un arbre symbolique, l'Union, 28 novembre 2014

Ces Rémois fans du jeu Slam : le beau parcours de Jean, vainqueur à plusieurs reprises, l'Union, 10 décembre 2014

Les Mesneux passent la deuxième, l'Union, 20 décembre 2014

En image aux Mesneux, ils courent dans le noir et ils aiment ça, l'Union, 21 décembre 2014

Bain de boue et souffle court, l'Union, 21 décembre 2014

Le succès fou du trail, l'Union, 22 décembre 2014

Les Mesneux, l'ensemble Vox Remensis a chanté et célébré Noël, l'Union, 26 décembre 2014

Les Mesneux, chants de Noël, l'Union, 31 décembre 2014

Les Mesneux, la secrétaire de mairie honorée pendant les vœux, l'Union, 14 janvier 2015

Les Mesneux, nouvelle zone d'activité en cours, l'Union, 15 janvier 2015

Événements

Venez nombreux à la soirée Paella le
vendredi 6 février à la salle des fêtes,
à partir de 19 h.

La soirée est organisée au profit de
la classe des CE1-CE2

Le 28 février, le Comité des fêtes
organise une soirée théâtre.

État civil

Naissances :

LOJACONO LEFEVRE Emmy le 23 octobre 2014

FERREIRA Salomé le 24 octobre 2014

VARICHON Rose le 9 novembre 2014

BINACHON Léonie le 11 décembre 2014

Décès :

Marie Jeanne KLEINAU née JUVA-AMBROSI le 19 décembre 2014 à l'âge de 90 ans

Marie-Louise BOUGY née MORISET le 22 décembre 2014 à l'âge de 80 ans

Didier LOILLIER dit "Stan" le 1^{er} janvier 2015 à l'âge de 42 ans

Henri PORCHER le 1^{er} janvier 2015 à l'âge de 94 ans

Sylvain POST, ancien habitant des Mesneux, est décédé le 13 janvier 2015 des suites d'une maladie qu'il affrontait avec courage.

La famille LOILLIER VAN GYSEL,
très touchée par vos témoignages de soutien et de sympathie lors du départ de
Didier LOILLIER, vous exprime ses remerciements.

